

Communiqué

TAXE D'AMENAGEMENT : l'échec d'une réforme qui pénalise les communes du Val-d'Oise

L'Union des maires du Val-d'Oise alerte sur une fracture grandissante entre l'État et les communes provoquée par la mauvaise gestion de la taxe d'aménagement.

Cette ressource, qui finance directement l'aménagement local, les équipements publics et la préservation des espaces naturels sensibles, échappe aujourd'hui en partie aux communes du Val-d'Oise, pourtant en première ligne pour accueillir de nouveaux logements. Au-delà des montants en jeu, cette situation mine la confiance : les élus locaux se voient demander toujours plus d'efforts budgétaires alors même que **des recettes légalement dues ne sont ni liquidées ni recouvrées**.

Depuis le transfert de la gestion des taxes d'urbanisme des DDT vers la DGFiP, retards, blocages et pertes de dossiers se multiplient. Changement de circuit, moyens humains insuffisants, difficultés d'appropriation pour les usagers et dysfonctionnements informatiques ont transformé la réforme en échec manifeste. Dans le Val-d'Oise, la DDFiP 95 a reconnu des problèmes d'appariements informatiques et le besoin d'outils de prévision pour les ordonnateurs ; pourtant, **sur le terrain, les maires constatent des dossiers en souffrance, des titres non émis et des recettes qui n'arrivent pas** dans les caisses communales.

À l'échelle nationale, **l'Association des Maires de France souligne une forte baisse de la collecte, avec un produit 2025 estimé à 1 milliard d'euros, soit environ 500 millions d'euros de moins qu'en 2024**, dont souffrent aussi les communes du Val-d'Oise. Ce recul fragilise non seulement les budgets communaux, mais aussi **les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)**, dont une part importante des ressources dépend de cette taxe.

Dans notre département, en plein développement, ces dysfonctionnements se traduisent par **des millions d'euros de recettes retardées ou perdues**.

Dans le même temps, l'Etat demande l'accélération de la construction des logements, alors que les communes doivent aussi financer, écoles, crèches, voiries, équipements sportifs et culturels.

L'absence d'outils fiables de prévision empêche les maires de bâtir des budgets sincères et des plans d'investissement crédibles : **comment élaborer un budget lorsque les carences administratives de l'État viennent l'obérer ?**

Face à cette situation, l'Union des maires du Val-d'Oise formule des demandes claires et opérationnelles :

- un **audit départemental complet de la taxe d'aménagement**, année par année, de la prévision au reversement effectif ; la compensation intégrale des pertes sèches subies par les communes lorsque des dysfonctionnements informatiques ou organisationnels ont empêché la liquidation ou le recouvrement ;
- un **plan d'urgence national pour résorber le stock ancien**, stabiliser l'outil informatique et sécuriser la chaîne de gestion, en associant étroitement l'AMF et localement ses associations départementales ;
- une **gouvernance partenariale et transparente** dans le Val-d'Oise, associant DDFiP 95, préfecture, Union des maires et intercommunalités. C'est-à-dire une **mise à disposition rapide des collectivités des outils de prévision et des tableaux de bord partagés** permettant de suivre, en continu, les montants liquidés, recouvrés et reversés jusqu'à la remise en ordre du dispositif.

Ces mesures, basée sur la confiance passant par la nécessaire transparence, supposent **que l'État accepte de travailler avec les communes, et non à leur place**.

À quelques semaines des élections municipales, l'Union des maires du Val-d'Oise appelle le gouvernement à sortir de l'inaction sur ce dossier.



Patrice ROBIN
Président



Jean-Paul JEANDON
Secrétaire général